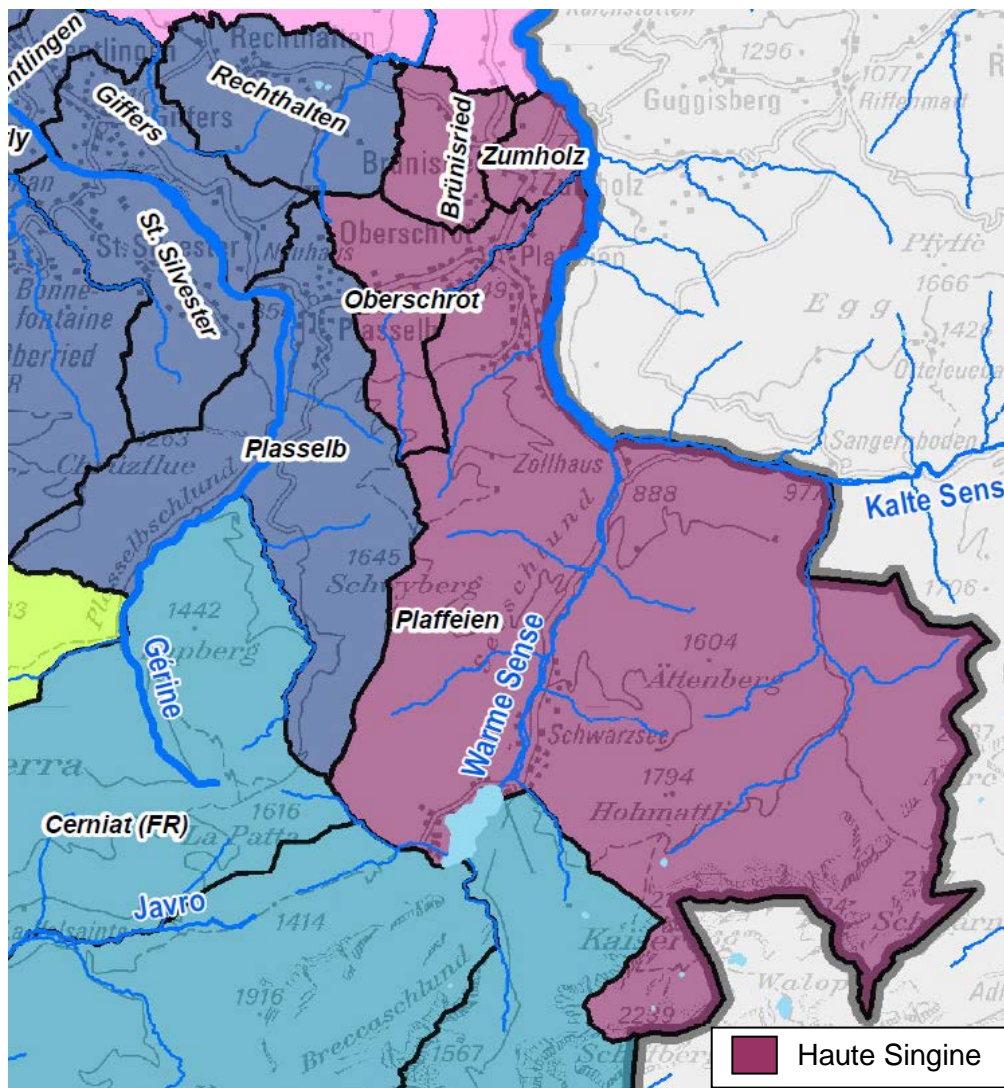




Mise en œuvre de la LCEaux

Proposition de bassins versants Bassin versant HAUTE SINGINE



| | |
|--------------------|--------------------|
| Nombre de communes | 4 |
| Nombre d'habitants | 4'100 |
| Surface du BV | 70 km ² |
| Langue | allemand |

Introduction

Conformément à la loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), la gestion des eaux devra se faire à l'avenir par bassin versant (BV). Par gestion des eaux, on entend toutes les mesures liées à la protection des eaux superficielles et souterraines, à l'utilisation des eaux ainsi qu'à l'aménagement des cours d'eau et des lacs. La gestion des eaux potables n'est actuellement pas intégrée à la présente démarche.

A l'intérieur des bassins versants, les communes seront appelées à collaborer, afin de gérer leurs eaux. Elles devront ensemble établir un plan directeur de bassin versant. Ce dernier, basé sur l'analyse de la situation initiale, fixera les objectifs et les principes généraux de la gestion des eaux pour une période de dix ans. Il permettra de coordonner les mesures à prendre entre les communes ou autres organisations administratives locales.

A l'intérieur des bassins versants, les communes devront se regrouper et s'organiser pour au minimum élaborer et financer le plan directeur de bassin versant. Toutefois la collaboration pourrait être plus étendue si les communes le désirent.

Description du découpage

Le critère qui a prédominé pour la délimitation de ce bassin versant est l'épuration des eaux. Ce BV regroupe toutes les communes fribourgeoises raccordées à la STEP intercantonale de Zumholz.



Du point de vue de l'hydrographie, ce BV recouvre la majorité du BV hydrographique supérieur de la Singine.

Remarque:


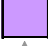

Les communes de Cerniat, Charmey et Jaun se situent partiellement sur le BV hydrographique de la Singine. La majorité de leur surface faisant partie du BV hydrographique de la Jogne, elles ont entièrement été intégrées dans le BV SARINE-JOGNE afin de ne pas découper les communes en question.

Tableau de synthèse



| Bassins versants hydrographiques | communes du BV | | | |
|----------------------------------|----------------|------------|-----------|---------|
| | Brünisried | Oberschrot | Plaffelen | Zumholz |
| Singine | | | | |
| Gottéron | | | | |

 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux du BV Haute Singine
 communes touchant aux bassins versants hydrographiques principaux d'autres BV de gestion des eaux

| Stations d'épuration (STEP) | communes du BV | | | |
|-----------------------------|----------------|------------|-----------|---------|
| | Brünisried | Oberschrot | Plaffelen | Zumholz |
| Laupen * | ↑ | ↑ | ↑ | ↑ |
| Zumholz | | | | |

 communes raccordées à des STEP se situant dans le BV Haute Singine (état 2012)
 communes raccordées à des STEP se situant dans un autre BV de gestion des eaux (état 2012)
 idée de raccordement futur
 * STEP actives si toutes les idées de raccordements étaient mises en oeuvre

| Entreprises d'endiguement | communes du BV | | | |
|---------------------------|----------------|------------|-----------|---------|
| | Brünisried | Oberschrot | Plaffelen | Zumholz |
| Schwarzsee | | | | |
| Aegera Höllbach | | | | |
| Muscherntal | | | | |
| Schwylberg Attenberg | | | | |
| Lägerli-Lenggerabach | | | | |
| IBS Sense Oberland | | | | |

 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans le BV Haute Singine
 communes participant à des entreprises d'endiguement agissant principalement dans d'autres BV

Discussion

Les coordinations qui pourraient être envisagées sont les suivantes:

- > Le BV hydrographique de la Singine se situe sur les BV BASSE SINGINE et HAUTE SINGINE ainsi que sur le canton de Berne (BE). Une collaboration entre les deux BV et les communes bernoises concernées serait recommandée lors de projets intercommunaux.
- > La commune bernoise de Guggisberg est raccordée à la STEP de Zumholz. Une collaboration avec celle-ci est donc déjà effective.
- > Selon l'idée de régionalisation de l'épuration, la STEP de Zumholz pourrait se raccorder à terme à celle de Laupen. Une collaboration avec les BV BASSE SINGINE et LAC DE MORAT devrait dans ce cas être prise en compte.
- > La commune de Plaffeien fait actuellement partie de six entreprises d'endiguement, alors que la commune de Oberschrot participe à deux d'entre elles. Quatre de ces entreprises (Mehrzweckgenossenschaft Schwarzsee, Mehrzweckgenossenschaft Aergera-Höllbach, Mehrzweckgenossenschaft Schwyberg-Aettenberg et IBS Sense Oberland) recouvrent aussi une partie d'un ou plusieurs des BV GÉRINE, SARINE-JOGNE et LAC DE LA GRUYÈRE. Pour des projets concernant des cours d'eau qui traversent ou longent plusieurs BV, une collaboration entre les BV concernés pourrait s'avérer utile.

Renseignements

—

Service de l'environnement SEn
Section protection des eaux

Rte de la Fonderie 2, 1701 Fribourg

T +26 305 37 60, F +26 305 10 02

Service des ponts et chaussées SPC
Section lacs et cours d'eau

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +26 305 37 37, F +26 305 37 38

Août 2013

—